académie Guyane

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Conseils pour la mise en œuvre de l'évaluation des acquis et des compétences en langues vivantes étrangères au baccalauréat professionnel

A. Epreuve obligatoire de LVE en CCF ***(candidats scolaires et assimilés)***
Session 2012 des examens

B. Epreuve obligatoire ponctuelle de LVE ***(candidats hors statut scolaire)***
Session 2012 des examens

Epreuve facultative de LVE ***(tous candidats : les candidats ne peuvent choisir comme langue facultative la ou les langues retenues pour la ou les épreuves obligatoires)***
Session 2011 des examens

A) Epreuve obligatoire en CCF (élèves sous statut scolaire, apprentis de CFA habilités, candidats de la formation professionnelle continue en établissements) – LV1-LV2

A.1 Rappel du texte officiel (BOEN n°21 du 27 mai 2010)

Partie 1

La première partie vise à **évaluer la capacité du candidat à prendre la parole de manière continue. Elle prend appui sur une liste de trois thèmes ou sujets, libellés dans la langue concernée et consignés sur un document remis par le candidat au professeur.** Ce document est au préalable validé par le professeur en charge de la formation.

Ces trois thèmes ou sujets peuvent relever d'un ou plusieurs des domaines suivants :

- celui des projets ou réalisations mis en œuvre par le candidat au cours de sa formation au baccalauréat professionnel ;
- celui de ses expériences professionnelles ou personnelles liées à son étude ou sa pratique de la langue étrangère concernée ;
- celui de la culture quotidienne, contemporaine ou patrimoniale du ou des pays où la langue étrangère étudiée est parlée, le candidat pouvant s'exprimer sur une œuvre étrangère (œuvre littéraire, picturale, musicale, architecturale, cinématographique, etc.), sur un objet ou produit du design industriel, de la tradition culinaire, de l'artisanat, etc., sur une manifestation ou un événement (artistique, sportif, politique, historique, etc.).

Le professeur choisit un des thèmes ou sujets proposés et invite le candidat à s'exprimer. Ce dernier dispose de **cinq minutes maximum** pour présenter, à l'oral et en langue étrangère, le thème ou le sujet en question. Au cours de cette phase d'expression en continu**, le professeur doit laisser le candidat aller au bout de ce qu'il souhaite dire et veiller à ne pas l'interrompre, quelles que soient ses éventuelles hésitations.**

Partie 2

La deuxième partie vise à **évaluer la capacité du candidat à interagir en langue étrangère.** À la suite de la présentation du candidat, le professeur amorce avec ce dernier **un échange oral d'une durée maximum de cinq minutes. Cet échange oral commence par prendre appui sur la présentation du candidat et comporte des questions, des demandes d'explications ou d'illustrations complémentaires. L'échange peut ensuite s'ouvrir à d'autres questions.** Au cours de cet entretien, le candidat doit faire preuve de son aptitude à s'exprimer et à communiquer spontanément.

Partie 3

La troisième partie, qui vise à **évaluer la capacité du candidat à comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère, est conduite en langue française**. Elle **prend appui sur un document inconnu en langue étrangère ne comportant pas plus de 15 lignes (ligne s'entend au sens de 70 signes environ y compris les blancs et signes de ponctuation) mis à la disposition du candidat par le professeur. Ce document peut relever de genres différents** (publicité, extrait d'article de presse ou d'œuvre littéraire, courrier de nature professionnelle, notice, mode d'emploi, etc.). Il peut être informatif, descriptif, narratif ou argumentatif ; il peut comporter du dialogue**. Il est authentique** (au sens technique du terme), c'est-à-dire non élaboré ou adapté à des fins d'enseignement. **Son degré de difficulté correspond au niveau du CECRL attendu pour les candidats concernés**. **Il peut comporter des éléments iconographiques** (textes illustrés par des photographies, articles de presse accompagnés de dessins, textes publicitaires, bandes dessinées, etc.). On évitera toute spécialisation excessive dans le cas d'un document lié à un secteur professionnel.

Le professeur laisse au candidat le temps nécessaire pour prendre connaissance du support. Durant cette prise de connaissance, **le candidat n'est pas autorisé à annoter le document ni à prendre des notes**. Le professeur **pose** ensuite, en français, au candidat **des questions graduées (du général au particulier)** visant à vérifier son degré de compréhension. **Le nombre de questions posées au candidat ne saurait être inférieur à quatre ni excéder six. Enfin, le professeur peut éventuellement demander au candidat de lire à haute voix tout ou partie du document.**

A.2 Partie 1 : le support

- ✓ ***une liste de 3 thèmes ou sujets :***

  ⇒ le document est bref ; il peut tenir sur un recto A4 ;

  ⇒ on peut envisager que les thèmes soient illustrés par des documents figurant sur une clé USB et présentés sur un écran (si ordinateur portable disponible) mais l'évaluateur doit concentrer son attention sur ce qui est **dit** (il est censé **écouter** et non lire quelque chose) ; il ne s'agit pas de la soutenance d'un dossier de stage ; le candidat dispose de 5 minutes maximum de PPC ;

  ⇒ la liste des 3 thèmes a pour objet de :
  - formaliser le programme de préparation que l'élève se fixe ;
  - permettre à l'évaluateur de faire un choix parmi les 3 propositions présentées.

A.3 Partie 1 : préparation à l'épreuve et déroulement

- ✓ ***Le professeur choisit un des thèmes ou sujets proposés et invite le candidat à s'exprimer :***

  ⇒ le but de cette partie de l'épreuve est d'**évaluer la capacité du candidat à prendre la parole de manière continue,** brièvement **(cinq minutes maximum). Il ne s'agit en aucun cas d'un écrit oralisé appris par cœur**.

  Par conséquent, il conviendra d'entraîner progressivement les élèves à :

  - s'exprimer en se passant de la béquille de tel ou tel texte plus ou moins rédigé mais plutôt à partir d'un fil conducteur, voire sans notes du tout ;
  - structurer leur propos et, à l'intérieur du temps de parole qui leur est imparti, à équilibrer ce propos entre la 1ère phase de présentation du sujet et la 2nde phase, plus réflexive, analytique, personnelle.

  ⇒ On préfèrera des présentations diverses et originales à la présentation par plusieurs élèves d'un même thème étudié en classe. Cela permettra d'éviter d'éventuelles comparaisons des productions de différents élèves sur un sujet étudié collectivement.

A.4 Partie 3 : le support

- ✓ ***La 3e partie de l'épreuve prend appui sur un document inconnu en langue étrangère ne comportant pas plus de 15 lignes (ligne s'entend au sens de 70 signes environ y compris les blancs et signes de ponctuation) :*** on peut tolérer + ou – 10%. On ne dépassera pas le millier de signes au total.

- ✓ ***Le document est authentique :*** on veillera à ne pas récrire des passages ou changer des mots. On pourra couper ou abréger le document. Le texte peut être accompagné de quelques notes de vocabulaire. Si celles-ci sont trop nombreuses, c'est probablement signe que le document choisi est trop difficile.
- ✓ ***Le document peut comporter des éléments iconographiques :*** le texte doit rester premier, les éléments visuels seconds ; **il s'agit d'une évaluation de la compréhension écrite.**

A.5 Partie 3 : la préparation à l'épreuve et le déroulement

- ✓ ***Le professeur laisse au candidat le temps nécessaire pour prendre connaissance du support :*** compte tenu de la durée totale de l'épreuve, ce « temps nécessaire » ne devrait pas dépasser 5 minutes maximum. Par conséquent, la rapidité d'exécution des tâches de lecture est un des objectifs d'apprentissage à poursuivre par les professeurs.
- ✓ ***Le candidat n'est pas autorisé à annoter le document ni à prendre des notes :*** la situation proposée n'est pas une situation de lecture personnelle ; elle relève d'une tâche de communication : on lit un texte pour en communiquer la teneur à un interlocuteur. Par conséquent, le professeur-évaluateur peut constituer une banque de documents sous format numérique, qu'il présente aux candidats sur écran. Cette technique peut également être utilisée en classe lors des entraînements collectifs avec passage d'un élève volontaire.
- ✓ *Le professeur **pose** ensuite, en français, au candidat des questions graduées :* les questions ne sont pas communiquées par écrit au candidat.
- ✓ ***…des questions graduées (du général au particulier) :*** la 1ère question vise la compréhension globale du texte, l'identification de sa finalité, la nature, la fonction, l'origine, la destination du document.
- ✓ ***Le nombre de questions posées au candidat ne saurait être inférieur à quatre ni excéder six :*** cette fourchette ne signifie pas qu'il faille impérativement préparer 6 questions. Il ne s'agit pas d'assortir les documents supports d'une liste fermée de questions mais plutôt d'une **liste pense-bête indicative et non limitative** d'aspects (du général au particulier) sur lesquels il serait possible d'interroger le candidat en fonction de ses réponses. Il n'est pas interdit de poser au besoin des questions non prévues à l'avance.
  Quatre questions peuvent suffire à déterminer le nombre de points à attribuer à un bon candidat. A l'inverse, on peut avoir besoin de six questions pour évaluer un candidat moins habile.
- ✓ ***Enfin, le professeur peut éventuellement demander au candidat de lire à haute voix tout ou partie du document :***
  - Cette lecture ne peut intervenir qu'à la fin de la 3e partie de l'épreuve.
  - Les professeurs-évaluateurs peuvent y avoir recours :
    - ⇒ à titre de confirmation de la (bonne ou relativement bonne) qualité de la compréhension du document ;
    - ⇒ pour permettre à un candidat (moyen) de montrer par cette lecture qu'il sait percevoir (même en l'absence de compréhension parfaite, exhaustive) le caractère significatif de tel(s) élément(s) du document ;
    - ⇒ pour ne pas laisser repartir sur une impression d'incapacité totale les candidats qui seraient restés muets face aux questions…

.

A.6 L’évaluation

- ✓ **Rappel du texte officiel (BO n°21 du 27 mai 2010**

Pour chaque candidat, le professeur établit son évaluation à partir de la fiche d'évaluation et de notation correspondant à la langue (LV1 ou LV2) présentée. Cette fiche fait l'objet d'une publication par note de service.
À l'issue de la situation de CCF, le professeur formule une proposition de note et une appréciation. Cette proposition de note ainsi que l'appréciation ne sont pas communiquées au candidat. Le professeur veille à ce que le candidat restitue le document support de la partie trois de l'épreuve.
La proposition de note attribuée à l'unité « langue vivante » du diplôme du baccalauréat professionnel est constituée de la moyenne des notes obtenues à chacune des composantes de la situation de CCF. Elle est, le cas échéant, arrondie au demi-point le plus proche. La note finale est arrêtée par le jury.

- ✓ Il est impératif que tous les professeurs se familiarisent avec les quatre degrés d’évaluation proposés en annexes du BO n°21 du 27 mai 2010 bien avant le déroulement de l’épreuve.

B) Epreuve obligatoire finale ponctuelle (candidats hors statut scolaire)
Epreuve facultative (tous candidats)

B.1 Rappel du texte officiel (BOEN n°21 du 27 mai 2010)

Partie 1

La première partie de l'épreuve **prend appui sur un document inconnu remis au candidat par le professeur.**

Ce document peut relever de genres différents : image publicitaire, dessin humoristique, photographie, reproduction d'une œuvre plastique, citation, proverbe, aphorisme, brève histoire drôle, simple question invitant le candidat à prendre position sur un thème d'actualité ou un phénomène de société, slogan, titre d'article de presse, etc.

Le candidat dispose de cinq minutes pour prendre connaissance du document, organiser ses idées et préparer son propos. **Il dispose ensuite de cinq minutes maximum pour s'exprimer,** à l'oral et en langue étrangère, à propos du document en question. **Au cours de cette phase d'expression en continu, le professeur doit** laisser le candidat aller au bout de ce qu'il souhaite dire et **veiller à ne pas l'interrompre**, quelles que soient ses éventuelles hésitations.

Le document n'a pas pour finalité de donner lieu à un commentaire formel de la part du candidat mais **de permettre à ce dernier de prendre la parole librement.**

Partie 2

La deuxième partie vise à **évaluer la capacité du candidat à interagir en langue étrangère.** À la suite de la présentation du candidat, le professeur amorce avec ce dernier **un échange oral d'une durée maximum de cinq minutes. Cet échange oral commence par prendre appui sur la présentation du candidat et comporte des questions, des demandes d'explications ou d'illustrations complémentaires. L'échange peut ensuite s'ouvrir à d'autres questions.** Au cours de cet entretien, le candidat doit faire preuve de son aptitude à s'exprimer et à communiquer spontanément.

Partie 3

La troisième partie, qui vise à **évaluer la capacité du candidat à comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère, est conduite en langue française**. Elle **prend appui sur un document inconnu en langue étrangère ne comportant pas plus de 15 lignes (ligne s'entend au sens de 70 signes environ y compris les blancs et signes de ponctuation) mis à la disposition du candidat par le professeur. Ce document peut relever de genres différents** (publicité, extrait d'article de presse ou d'œuvre littéraire, courrier de nature professionnelle, notice, mode d'emploi, etc.). Il peut être informatif, descriptif, narratif ou argumentatif ; il peut comporter du dialogue**. Il est authentique** (au sens technique du terme), c'est-à-dire non élaboré ou adapté à des fins d'enseignement. **Son degré de difficulté correspond au niveau du CECRL attendu pour les candidats concernés**. **Il peut comporter des éléments iconographiques** (textes illustrés par des photographies, articles de presse accompagnés de dessins, textes publicitaires, bandes dessinées, etc.). On évitera toute spécialisation excessive dans le cas d'un document lié à un secteur professionnel.

Le professeur laisse au candidat le temps nécessaire pour prendre connaissance du support. Durant cette prise de connaissance, **le candidat n'est pas autorisé à annoter le document ni à prendre des notes**. Le professeur **pose** ensuite, en français, au candidat **des questions graduées (du général au particulier)** visant à vérifier son degré de compréhension. **Le nombre de questions posées au candidat ne saurait être inférieur à quatre ni excéder six. Enfin, le professeur peut éventuellement demander au candidat de lire à haute voix tout ou partie du document.**

B.2 Partie 1 : le support

L'examinateur fournit le document nécessaire à l'interrogation. On évitera tout support à connotation misérabiliste et comportant des éléments susceptibles de heurter la sensibilité et les convictions du candidat.
Le support choisi devra être authentique et sélectionné de manière à favoriser la prise de parole du candidat. L'objectif du document n'est pas de vérifier des connaissances mais de permettre au candidat de *prendre la parole librement.*
Dans le cas où le support est composé de deux documents, complémentaires ou contrastés, le candidat aura la liberté d'utiliser tout où partie de celui-ci. Il va de soi que la « lecture » des deux documents, qu'ils soient complémentaires ou en opposition, sera claire et évidente pour le candidat.
L'examinateur choisira des documents de préférence sans texte ou avec un minimum de texte, car il ne s'agit pas d'évaluer la compréhension écrite. Le candidat sera libre d'utiliser ou non les éléments écrits présents sur le support.

B.3 Partie 1 : l'organisation et le déroulement de l'épreuve

Les supports proposés seront, autant que faire se peut, dématérialisés (ex. diaporama). **Il faudra s'assurer que l'établissement, centre d'examen, puisse mettre à disposition un vidéo-projecteur dans la salle d'interrogation**.
Afin que le document proposé garde un caractère inconnu, il est recommandé au professeur de se munir d'un nombre suffisant de supports différents. Il lui revient de se constituer une banque de supports dans un dossier numérique, ou à défaut sur papier. Si, pour des raisons d'économie de sujets, le même support est utilisé pour plusieurs candidats, **il conviendra alors de s'assurer que les candidats ne communiquent pas entre eux**. Le même support pourrait par exemple être présenté à quatre candidats consécutifs en prévoyant une « salle d'attente » ou **mise en loge surveillée indépendante de la salle d'interrogation**.
Lorsque le candidat prend connaissance du document dans la salle d'interrogation, il dispose de 5 minutes de préparation en présence de l'examinateur.
La phase « description » du document ne doit pas être un passage obligé et systématique. Le candidat pourra réagir, exprimer ses sentiments, expliquer, dire de à quoi cela fait penser… Le document « déclencheur » vise à stimuler la pensée et la parole.
Au cours de la première partie de l'épreuve (expression orale en continu), le candidat ne sera pas interrompu. Il est souhaitable de demander au candidat, au début de l'épreuve, de signaler à l'examinateur la fin de cette première partie si sa prestation est inférieure à 5 minutes, ce qui permettra à l'examinateur d'entrer dans l'échange (deuxième partie). L'examinateur saura utiliser ce qui est dit par le candidat afin que la deuxième partie s'inscrive dans la continuité.
A la fin de l'épreuve, le sujet sera récupéré et les notes prises par le candidat seront détruites.
Un climat de bienveillance règnera tout au long de l'interrogation.

B.4 Partie 3 : voir A.4 et A.5

B.5 L'évaluation

- ✓ **Epreuve obligatoire ponctuelle : rappel du texte officiel (BOEN n°21 du 27 mai 2010)**

Pour chaque candidat, le professeur établit son évaluation à partir de la fiche d'évaluation et de notation correspondant à la langue (LV1 ou LV2) présentée. Cette fiche fait l'objet d'une publication par note de service.
À l'issue de l'épreuve, le professeur formule une proposition de note et une appréciation. Cette proposition de note ainsi que l'appréciation ne sont pas communiquées au candidat. Le professeur veille à ce que le candidat ne conserve ni les documents supports des première et troisième parties de l'épreuve, ni les notes éventuellement prises pendant le temps de préparation de la première partie. Ces dernières sont détruites.
La proposition de note attribuée à l'unité « langue vivante » du diplôme du baccalauréat professionnel est constituée de la moyenne des notes obtenues à chacune des composantes de l'épreuve. Elle est, le cas échéant, arrondie au demi-point le plus proche. La note finale est arrêtée par le jury.

- ✓ **Epreuve facultative : rappel du texte officiel (BOEN n°21 du 27 mai 2010)**

Pour chaque candidat, l'examinateur établit son évaluation à partir de la fiche d'évaluation et de notation qui fait l'objet d'une publication par note de service.
À l'issue de l'épreuve, l'examinateur formule une proposition de note et une appréciation. Cette proposition de note ainsi que l'appréciation ne sont pas communiquées au candidat. L'examinateur veille à ce que le candidat ne conserve ni les documents supports des première et troisième parties de l'épreuve, ni les notes éventuellement prises pendant le temps de préparation de la première partie. Ces dernières sont détruites.
La proposition de note attribuée à l'épreuve facultative de langue vivante du diplôme du baccalauréat professionnel est constituée de la moyenne des notes obtenues à chacune des composantes de l'épreuve. Elle est, le cas échéant, arrondie au point le plus proche. La note finale est arrêtée par le jury.

- ✓ Il est impératif que tous les professeurs se familiarisent avec les quatre degrés d'évaluation proposés en annexes du BO n°21 du 27 mai 2010 bien avant le déroulement de l'épreuve.

Annexe 1

Fiche d'évaluation et de notation

Contrôle en cours de formation (candidats scolaires et assimilés)
Épreuve finale ponctuelle orale (candidats hors statut scolaire)
Baccalauréat professionnel - LV1

SESSION : **ACADÉMIE :**
LANGUE VIVANTE :
Nom du candidat :
Établissement : **Ville :**

Pour **chacune des quatre colonnes**, situer la prestation du candidat à l'un des quatre degrés de réussite et attribuer à cette prestation le nombre de points indiqué (sans le fractionner en décimales) de **0** (absence totale de production ou de compréhension) à **6** ou **8** ou **10**

A. S'exprimer en continu		B. Prendre part à une conversation		C. Intelligibilité et recevabilité linguistique		D. Comprendre un document écrit	
Degré 1		Degré 1		Degré 1		Degré 1	
Produit des énoncés très courts, stéréotypés, ponctués de pauses et de faux démarrages.	1 pt.	Peut intervenir simplement, mais la communication repose sur la répétition et la reformulation.	1 ou 2 pts.	S'exprime dans une langue partiellement compréhensible.	1 ou 2 pts.	Comprend des mots, des signes ou des éléments isolés.	1 ou 2 pts.
Degré 2		Degré 2		Degré 2		Degré 2	
Produit un discours simple et bref à partir du sujet choisi ou du document.	2 ou 3 pts.	Répond et réagit de façon simple.	3 pts.	S'exprime dans une langue compréhensible malgré un vocabulaire limité et des erreurs.	3 ou 4 pts.	Comprend partiellement les informations principales.	3 ou 4 pts.
Degré 3		Degré 3		Degré 3		Degré 3	
Produit un discours pertinent par rapport à la dimension culturelle ou professionnelle du sujet choisi ou du document.	4 ou 5 pts.	Prend sa part dans l'échange. Sait au besoin se reprendre et reformuler.	4 pts.	S'exprime dans une langue globalement correcte pour la morphosyntaxe comme pour la prononciation et utilise un vocabulaire approprié.	5 ou 6 pts.	Comprend les éléments significatifs ainsi que les liens entre les informations.	5 ou 6 ou 7 pts.
Degré 4		Degré 4		Degré 4		Degré 4	
Produit un discours nuancé, informé, et exprime un point de vue pertinent.	6 pts.	Réagit avec vivacité et pertinence. Peut argumenter et cherche à convaincre.	5 ou 6 pts.	S'exprime dans une langue correcte et fluide, avec une prononciation claire et des intonations relativement naturelles.	7 ou 8 pts.	Comprend le détail des informations et peut les synthétiser. Identifie et comprend le point de vue de l'auteur.	8 ou 9 ou 10 pts.
Note A, sur 6 S'exprimer en continu	/6	**Note B, sur 6 Prendre part à une conversation**	/6	**Note C, sur 8 Intelligibilité et recevabilité linguistique**	/8	**Note D, sur 10 Comprendre un document écrit**	/10
APPRÉCIATION :							
Note de l'élève / du candidat (A+B+C+D) = … … /30						**NOTE FINALE /20* :**	

*arrondie au demi-point le plus proche

© Ministère de l'Éducation nationale > www.education.gouv.fr

Annexe 2

Fiche d'évaluation et de notation

Contrôle en cours de formation (candidats scolaires et assimilés)
Épreuve finale ponctuelle orale (candidats hors statut scolaire)
Baccalauréat professionnel - LV2

SESSION : **ACADÉMIE :**
LANGUE VIVANTE :
Nom du candidat :
Établissement : **Ville :**

Pour **chacune des quatre colonnes**, situer la prestation du candidat à l'un des quatre degrés de réussite et attribuer à cette prestation le nombre de points indiqué (sans le fractionner en décimales) de **0** (absence totale de production ou de compréhension) à **6** ou **8** ou **10**.

A. S'exprimer en continu		B. Prendre part à une conversation		C. Intelligibilité et recevabilité linguistique		D. Comprendre un document écrit	
Degré 1		Degré 1		Degré 1		Degré 1	
Produit des énoncés très courts, stéréotypés, ponctués de pauses et de faux démarrages.	1 ou 2 pts.	Peut intervenir simplement, mais la communication repose sur la répétition et la reformulation.	1 ou 2 pts.	S'exprime dans une langue partiellement compréhensible.	1 ou 2 pts.	Comprend des mots, des signes ou des éléments isolés.	1 ou 2 pts.
Degré 2		Degré 2		Degré 2		Degré 2	
Produit un discours simple et bref à partir du sujet choisi ou du document.	3 ou 4 pts.	Répond et réagit de façon simple.	3 ou 4 pts.	S'exprime dans une langue compréhensible malgré un vocabulaire limité et des erreurs.	3 ou 4 pts.	Comprend partiellement les événements ou informations.	3 ou 4 pts.
Degré 3		Degré 3		Degré 3		Degré 3	
Produit un discours pertinent par rapport à la dimension culturelle ou professionnelle du sujet choisi ou du document.	5 pts.	S'efforce de prendre sa part dans l'échange et sait au besoin se reprendre.	5 pts.	S'exprime dans une langue souvent correcte pour la morphosyntaxe comme pour la prononciation.	5 ou 6 pts.	Comprend les éléments significatifs du document.	5 ou 6 ou 7 pts.
Degré 4		Degré 4		Degré 4		Degré 4	
Produit un discours informé, et exprime un point de vue.	6 pts.	Réagit avec vivacité et pertinence.	6 pts.	S'exprime dans une langue correcte pour la morphosyntaxe comme pour la prononciation. Utilise un vocabulaire approprié.	7 ou 8 pts.	Comprend certains détails des informations. Perçoit les réactions ou motivations de l'auteur ou des personnages.	8 ou 9 ou 10 pts.
Note A, sur 6 S'exprimer en continu	**/6**	**Note B, sur 6 Prendre part à une conversation**	**/6**	**Note C, sur 8 Intelligibilité et recevabilité linguistique**	**/8**	**Note D, sur 10 Comprendre un document écrit**	**/10**

APPRÉCIATION :

NOTE FINALE /20* :

Note de l'élève / du candidat (A+B+C+D) = … … /30

*arrondie au demi-point le plus proche

© Ministère de l'Éducation nationale > www.education.gouv.fr

Annexe 3

Fiche d'évaluation et de notation

Épreuve orale facultative de langue vivante au baccalauréat professionnel

SESSION : **ACADÉMIE :**
LANGUE VIVANTE :
Nom du candidat :
Établissement : **Ville :**

Pour **chacune des quatre colonnes**, situer la prestation du candidat à l'un des quatre degrés de réussite et attribuer à cette prestation le nombre de points indiqué (sans le fractionner en décimales) de **0** (absence totale de production ou de compréhension) à **6** ou **8** ou **10**

A. S'exprimer en continu		B. Prendre part à une conversation		C. Intelligibilité et recevabilité linguistique		D. Comprendre un document écrit	
Degré 1		Degré 1		Degré 1		Degré 1	
Produit des énoncés très courts, stéréotypés, ponctués de pauses et de faux démarrages.	1 pt.	Peut intervenir simplement, mais la communication repose sur la répétition et la reformulation.	1 ou 2 pts.	S'exprime dans une langue partiellement compréhensible.	1 ou 2 pts.	Comprend des mots, des signes ou des éléments isolés.	1 ou 2 pts.
Degré 2		Degré 2		Degré 2		Degré 2	
Produit un discours simple et bref à partir du document.	2 ou 3 pts.	Répond et réagit de façon simple.	3 pts.	S'exprime dans une langue compréhensible malgré un vocabulaire limité et des erreurs.	3 ou 4 pts.	Comprend partiellement les informations principales.	3 ou 4 pts.
Degré 3		Degré 3		Degré 3		Degré 3	
Produit un discours pertinent par rapport à la dimension culturelle ou professionnelle du document.	4 ou 5 pts.	Prend sa part dans l'échange. Sait au besoin se reprendre et reformuler.	4 pts.	S'exprime dans une langue globalement correcte pour la morphosyntaxe comme pour la prononciation et utilise un vocabulaire approprié.	5 ou 6 pts.	Comprend les éléments significatifs ainsi que les liens entre les informations.	5 ou 6 ou 7 pts.
Degré 4		Degré 4		Degré 4		Degré 4	
Produit un discours nuancé, informé, et exprime un point de vue pertinent.	6 pts.	Réagit avec vivacité et pertinence. Peut argumenter et cherche à convaincre.	5 ou 6 pts.	S'exprime dans une langue correcte et fluide, avec une prononciation claire et des intonations relativement naturelles.	7 ou 8 pts.	Comprend le détail des informations et peut les synthétiser. Identifie et comprend le point de vue de l'auteur.	8 ou 9 ou 10 pts.
Note A, sur 6 S'exprimer en continu	**/6**	**Note B, sur 6 Prendre part à une conversation**	**/6**	**Note C, sur 8 Intelligibilité et recevabilité linguistique**	**/8**	**Note D, sur 10 Comprendre un document écrit**	**/10**

APPRÉCIATION :

Note de l'élève / du candidat (A+B+C+D) = … … /30 **NOTE FINALE /20* :**

*arrondie au point le plus proche

© Ministère de l'Éducation nationale > www.education.gouv.fr

EPREUVES OBLIGATOIRE ET FACULTATIVE DE LVE AU BAC PRO : TABLEAU RECAPITULATIF

<table>
<tr><td></td><td>Elèves sous statut scolaire, apprentis de CFA habilités,
candidats de la formation professionnelle continue en établissements
LV1-LV2</td><td>Autres candidats LV1 ou 2
ou langue vivante facultative</td></tr>
<tr><td></td><td>CCF au cours du 6ème semestre de la formation
organisé par le chef d’établissement</td><td>Epreuve ponctuelle</td></tr>
<tr><td rowspan="3">partie 1
5 minutes</td><td colspan="2">expression orale en continu</td></tr>
<tr><td>Prend appui sur une liste de 3 thèmes proposés par le candidat
Ces trois thèmes ou sujets peuvent relever d’un ou plusieurs des domaines suivants :
- celui des projets ou réalisations mis en œuvre par le candidat au cours de sa formation au baccalauréat professionnel ; ex : échange avec une classe de la langue cible, réalisation d’un objet confectionné ….
- celui de ses expériences professionnelles ou personnelles liées à son étude ou sa pratique de la langue étrangère concernée ; stage, séjour linguistique, stage pendant les congés, vacances, séjour dans le pays de la langue cible…
- celui de la culture quotidienne, contemporaine ou patrimoniale du ou des pays où la langue étrangère étudiée est parlée, le candidat pouvant s’exprimer sur une œuvre étrangère (œuvre littéraire, picturale, musicale, architecturale, cinématographique, etc.), sur un objet ou produit du design industriel, de la tradition culinaire, de l’artisanat, etc., sur une manifestation ou un événement (artistique, sportif, politique, historique, etc.).</td><td>Prend appui sur un document inconnu par le candidat proposé par le jury

Ce document peut relever de genres différents : image publicitaire, dessin humoristique, photographie, reproduction d’une œuvre plastique, citation, proverbe, aphorisme, brève histoire drôle, question invitant le candidat à prendre position sur un thème d’actualité ou un phénomène de société, slogan, titre d’article de presse, etc.</td></tr>
<tr><td>pas de temps de préparation</td><td>temps de préparation de 5 minutes pour structurer la prise de parole</td></tr>
<tr><td>Partie 2
5 minutes</td><td colspan="2">Expression orale en interaction
L’échange prend appui sur la présentation du candidat : questions, demande d’explication, illustrations complémentaires</td></tr>
<tr><td>partie 3
5 minutes</td><td colspan="2">Compréhension de l’écrit
document authentique inconnu d’un maximum de 15 lignes
4 à 6 questions en français – du sens général au particulier</td></tr>
</table>